

Mardi 22 mars 2022

Jeunes, faites bouger Anderlecht !

A l'initiative de Fatiha El Ikdimi, Échevine de la Jeunesse francophone et avec le soutien de Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht, et du Collège Echevinal, la Commune d'Anderlecht organise « Jeunes, faites bouger 1070 ! » un événement participatif qui se déroulera le 23 mars de 15h à 19h au Royal Sporting Club Anderlecht.

À cette occasion, des jeunes anderlechtois-e-s âgé-e-s de 12 à 26 ans présenteront au Collège des Bourgmestre et Echevins, ainsi qu'aux responsables communaux, leurs propositions pour améliorer leur bien-être à Anderlecht. Les présentations seront suivies de tables rondes de discussions autour des thèmes prioritaires définis par les jeunes : vivre ensemble, éducation/enseignement, emploi, sport, activités, espace public et implication des jeunes.

L'objectif est de lancer un plan d'actions par et pour les jeunes à court, moyen et long terme. Cet événement fait suite à un état des lieux mené depuis plus d'un an pour cibler les besoins des jeunes à Anderlecht .

« Être à l'écoute de notre jeunesse a toujours été une exigence pour nous. La disparition du jeune Adil nous a cependant obligé à aller plus loin et plus fort. C'est pourquoi nous avons souhaité approfondir le dialogue et les échanges en allant à la rencontre des jeunes, sur le terrain et avec le tissu associatif. Ce cycle de rencontres très intense nous a permis de définir ensemble, avec les jeunes et pour les jeunes, des priorités de travail très claires. Impliquer notre jeunesse dans



les choix, les décisions est primordial ! Nous en avons pris toute la mesure et continuerons à agir ainsi ! » explique Fatiha El Ikdimi, Échevine de la Jeunesse francophone.

« Il est très important de rester à l'écoute de la jeunesse, nous sommes très contents du travail déjà réalisé avec eux et avons beaucoup d'espoir en l'avenir. La participation citoyenne, y compris celle des jeunes, est un point clé pour continuer notre avancée vers un bien-être commun. » ajoute Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht

Infos pratiques:

Mercredi 23 mars de 15h à 19h (accueil à 14h30)

Lieu : RSCA - 2 Rue Théo Verbeeck (1070 Anderlecht)